AVIS DE SUCCESSION

Succession de Henry Neubauer sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,811—Division F. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en auront ou auront pour lesquelles le compte final présenté par Henry Neubauer, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. John Dussatchi Jr, avocat.
1er jan—1 5 10

Succession de Marguerite Baron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 69,378—Division B. Attendu que Frank Zenoni, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu Marguerite Baron, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
31 déc—31—janv 4 9

Succession de Charles Caba.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,478, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en auront ou auront pour lesquelles le compte final présenté par Morris Wolf, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—F. J. Destefana, avocat.
31déc—31—jan 4 9

Succession de Mme Catherine Bousel femme de John G. E. Aurich et John G. E. Aurich, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 69,373—Division A—Attendu que Ewald H. Aurich et Mlle Catherine Aurich, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration conjointe dans la succession de feue Mme Catherine Bousel, femme de John G. E. Aurich et John G. E. Aurich, son mari, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Paul W. Maloney, Robert J. Maloney, avocats.
31 déc—31—janv 4 9

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de M. A. Dauphin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 31,780—En vertu d'un saisie writ de fieri facias contre Mme Rosa Lalibranche Dauphin et en faveur de la succession de M. A. Dauphin à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 janvier 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titres, intérêts et possession de tout genre et de quelque nature que ce soit, de Mme Rosa La Branche Dauphin, dans et à la succession de M. A. Dauphin, et dans et à la propriété, droits, intérêts et réclamations dans et à la communauté entre ladite Mme Rosa La Branche Dauphin et de son feu mari, ledit M. A. Dauphin, et dans et à toutes les propriétés, droits et crédits de ladite communauté, incluant aussi tous les droits, titres et intérêts de ladite Mme Rosa La Branche Dauphin, dans et à la succession et propriété de son dit feu mari, M. A. Dauphin, comme légataire universelle d'après la dernière volonté et testament dudit M. A. Dauphin, et spécialement tous les droits, titres et intérêts de ladite Rosa La Branche Dauphin, soit comme compagne survivante en communauté dudit M. A. Dauphin, ou comme légataire universelle dans son testament dans et à toutes les propriétés et avoir de ladite succession de M. A. Dauphin non inventoriées et non escuées, pour et plus spécialement les ci-après:

1° Huit bons de la Compagnie du Chemin de fer de ville de $500 chacun avec tous les intérêts, coupons y échus depuis le 1er janvier 1891.

2° Six bons du Chemin de Fer Crescent City de $1,000 chacun avec leurs coupons d'intérêts depuis le 1er janvier 1891.

3° Vingt bons du Chemin de Fer Carrollton de $1,000 chacun, avec tous leurs coupons d'intérêt depuis le 1er janvier 1891.

4° Quarante Bons Consolidés de l'Etat de la Louisiane de $1000 chacun, avec tous leurs coupons depuis le 1er janvier 1891.

5° Vingt Bons prolongés de Ville (Ville de la Nouvelle-Orléans) de $1000 chacun avec leurs coupons d'intérêts du 1er janvier 1891 au 1er janvier 1895.

6° Quarante Bons du Chemin de fer Morgan de $1000 chacun avec leurs coupons d'intérêt du 1er janvier 1891.

7° Quarante bons de la Compagnie des Waterworks de la Nouvelle-Orléans de $500 chacun avec leurs coupons d'intérêt du 1er janvier 1891.

8° Deux cent soixante quinze bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans de $20 chacun, numérotés comme il est démontré dans l'acte d'hypothèque de Paul Conrad à la Banque des Citoyens de la Louisiane, offerts et enregistrés dans cette affaire, lesquels dits bons, sécurités et valeurs avec leurs coupons appartenaient audit Maximilien A. Dauphin à sa mort et la possession desquels fut prise par ladite Mme Rosa LaBranche Dauphin n'ayant jamais été inventoriés ni rendu compte par elle; et

9° La somme de trente neuf mille neuf cent quatre vingt deux dollars monnaie comptant et contante du défunt également reçus et non inventoriés ni aucun compte rendu. Une plus complète description de laquelle propriété sera trouvée dans le jugement rendu et signé le 25 juillet 1902, dans l'affaire de la succession de M. A. Dauphin No 31,780 dans le dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge président.

2ème—Les propriétés et après situées dans la ville de la Nouvelle-Orléans et décrites comme suit:

"Trois lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y attachés et y appartenant, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Carondelet, (autrefois Apollo), St. Charles (autrefois Nayades) et Jackson, désignés par les Nos 12, 13 et 14 contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur chacun de cent trente pieds entre lignes égales et parallèles et chacun trente pieds de largeur dans le fond; le lot No 14 formant l'encoignure des rues Joséphine et Carondelet, le tout en mesure américaine, d'après un plan annexé à un acte de dépôt exécuté pardevant ledit J. F. Coffey, notaire, le 18 juin 1877, étant la même propriété qui fut acquise par Maximilien A. Dauphin par achat des héritiers d'Alexander Philips et Rosane Philips, pour sa femme, d'après l'acte exécuté pardevant John French Coffey, un notaire en cette ville, le 21 juin 1877, enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 110, folio 186.

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Carondelet et St Charles et mesurant quinze pieds de face à la rue Joséphine, sur cent trente pieds de profondeur entre lignes parallèles; lequel morceau ou portion de terre commence à une distance de quatre vingt dix pieds de face de l'encoignure des rues Joséphine et Carondelet, et est la moitié la plus près de la rue Carondelet et contigu à la résidence du défunt M. A. Dauphin du lot de terre désigné par le No onze sur un plan et certificat d'arpentage fait par D. M. Brosnan, voyer, daté le 25 juin 1888, annexé à un acte de vente par M. et Mme H. T. Howard à M. A. Dauphin exécuté pardevant James Fahey, notaire, le 12 août 1889, lequel lot de terre est contigu à la propriété ci-dessus précédemment décrite, fut acquis par M. A. Dauphin, par achat de M. et Mme Harry T. Howard pendant la communauté qui existait entre Mme et M. M. A. Dauphin, d'après l'acte de vente exécuté pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 12 août 1889, enregistré dans le bureau des Aliénations, dans le livre 134, folio 38; et sous les droits, titre, intérêt dans la propriété foncière ci-dessus décrite, soit individuellement, ou comme assurée survivante en communauté avec son défunt mari, M. A. Dauphin, ou comme légataire universelle d'après le testament de M. A. Dauphin, décédé.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Lagarde & Lurio, T. M. Miller, Geo. W. Flynn, avocats pour les plaignants en exécution.
10 déc—10 26—Janv 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur du Troisième District.

Formant l'encoignure des rues Calliopa et Religion (dans l'îlet borné par la rue Dryades et l'avenue Washington).

Frank Soniat vs August Roy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 69,173—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 29 janvier 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le 3ème District de la ville dans l'îlet désigné par le No 744 borné par les rues Religion, Dryades (anciennement Prytania), Calliopa (autrefois St Avila) et l'avenue Washington, laquelle portion de terre formant l'encoignure des rues Calliopa et Religion et mesurant trente trois pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de cent dix sept pieds et dix pouces entre lignes parallèles; le susdit lot ou portion de terre désigné par le No un sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Dunatel, alors un notaire, le 3me jour de février 1898.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Case, Baldwin & Claudius, avocats pour le plaignant.
26 déc—26 29—janv 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Septième District,

Lloyd Posey vs Matinaw Hoppe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,154—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 janvier 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain îlet de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans la ville de Carrollton, maintenant le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme îlet No 461 borné par les rues Gallapisse, Bernadotte, Quatorzième (Oleander) et Lowerline, le dit îlet mesurant d'après un devis fait par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 23 septembre 1899 annexé au writ dans l'affaire ci-dessus, deux cent soixante dix huit pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Lowerline sur deux cent quarante pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Bernadotte, deux cent dix sept pieds neuf pouces de face à la rue Gallapisse et deux cent vingt six pieds quatre pouces et une ligne de face à la rue Quatorzième (ou Oleander), le tout plus ou moins, et est divisé en vingt trois lots sur ledit devis, et est la balance de l'îlet autrefois désigné comme lot numéro quatre vingt onze-B, voir plan de Carrollton.

2° Deux lots de terre avec tous les droits, voies, etc., y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans Septième District de cette ville, dans l'îlet No 502, compris dans les rues Bernadotte, Washington et Fern, Forshey et Quinzième (maintenant Olive), lesdits lots sont désignés par les Nos 34 et 35, et mesurant chacun comme suit: le lot 34 mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Quinzième (maintenant Olive), sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot 35 est contigu au lot 34 sur le côté le plus près de la rue Fern et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Quinzième, maintenant Olive, sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après le plan fait par C. U. Lewis, député voyer de ville, daté le 3 juillet 1893, annexé à un acte de vente de Lloyd Posey à Fred Fletcher, passé pardevant Deibel, le 17 juillet 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 déc—26 29—jan 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Bâtisses portant les numéros municipaux 700 et 702 et 714 rue Market,

Formant l'encoignure des rues St Thomas et Market (dans l'îlet borné par lesdites rues et les rues Chippewa et St James),

Charles M. Fulton vs Succession de James Calder et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 68,939—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 janvier 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances là dessus, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans cette partie connue comme Faubourg Annonciation, dans l'îlet borné par les rues St Thomas, Market, Chippewa et St James, désigné comme lot No 8 de l'îlet No 29 sur le plan original du Faubourg Annonciation, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Market et St Thomas, et mesure, en mesure française, soixante pieds de face sur la rue St Thomas, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Market.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Paul W. Maloney, avocat pour le plaignant.
12 déc—12 19 26—janv 2 9 15

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 69,281, Division B—H. Manasses vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Hyman Manasses soit tenue en conformité avec la loi pardevant Félix J. Dreyfous, notaire public, le 21me jour de janvier 1903, dans le but de délibérer et voter sur son application pour un répit de six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois; que toutes les procédures contre ledit Hyman Manasses soient suspendues jusqu'à nouvel ordre de la Cour, et que E. M. Cahn, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 16 décembre 1902.

(signé) FRED D. KING, Juge

Pour copie conforme:
J. McCORMICK, Député-Greffier.
Dufour & Dufour, Geo. Montgomery, avocats. 18déc—18—jan 3 21

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 69,280—Division C. A. Bagur & Co. vs leurs créanciers—Ordre—Qu'une réunion des créanciers de Bagur & Company soit tenue d'après la loi pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 21me jour de janvier 1903, pour délibérer et voter sur leur application pour un répit de six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois; que toutes les procédures contre ladite raison sociale de Bagur et Compagnie, et ses membres individuels soient suspendues jusqu'à nouvel ordre de cette Cour, et que Chas. L. Dénéchaud avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absent.

Nouvelle-Orléans, 16 décembre 1902.

(Signé) JOHN ST PAUL, Juge.

Pour copie conforme: J. McCORMICK, Député-Greffier.

Dufour & Dufour, Geo. Montgomery, avocats. 18 déc—18—janv 3 21

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 2 JANVIER 1903.

Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND 1er AV
Haut du fleuve—MABEL COMEAUX, à 12m
Haut du fleuve et Bayou Lafourche— GEM, à 12 M
Bayou Sara—IMPERIAL, 5 p M

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVER.

No 1 limited ..... 9:30 a m
No 3 Pan American special ..... 9:10 a m
No 5 local ..... 4:[illegible] p m
No 7 points Est Louisiana ..... 4:[illegible] p m
Excursion du dimanche
No 9 ..... 7:[illegible] p m
No 9 Excursion du mercredi ..... [illegible] p m

DEPART.

No 6 local ..... 6:00 a m
No 2 Pan American special ..... 9:10 a m
No 8 points Est Louisiana ..... 4:20 p m
No 4 [illegible] ..... 7:30 p m
Excursion du dimanche
No 10 Excursion du mercredi ..... 7:45 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVER.

No 5 Chicago limited ..... 7:40 p m
No 1 fast mail ..... 10:35 a m
No 3 Cincinnati and Louisville ..... 7:40 pm
No 1 Louisville Mail ..... 10:55 am
No 23 local mail ..... 10:20 p m
No 5 Northern Express ..... 7:25 am
No 31 McComb Accd ..... 9:35 am

DEPART.

No 4 Chicago limited ..... 9:10 a m
No 24 local mail ..... 7:00 a m
No 4 Cincinnati & Louisville ..... 9:40 a m
No 2 fast mail ..... 7:35 p m
No 6 Northern Express ..... 5:20 p m
No 2 Louisville Mail ..... 7:35 pm
No 32 McComb Accd ..... 4:00 pm

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVER

Memphis express ..... 9:50 a m
Vicksburg express ..... 5:25 p m
Valley express ..... 6:00 a m
Bayou Sara Accommodation ..... 9:30 a m

DÉPART

Memphis express ..... 3:45 p m
Vicksburg express ..... 7:10 a m
Valley express ..... 10:15 p m
Bayou Sara Accommodation ..... 4:40 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVER.

Fast mail tous les jours ..... 7:25 a m
Express tous les jours ..... 6:20 p m
Limited tous les jours ..... 8:25 p m
Coast train, tous les jours excepté dimanche ..... 8:50 a m
Dimanche excursion ..... 9:20 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours ..... 8:10 p m
Express tous les jours ..... 7:00 a m
Limited tous les jours ..... 9:20 a m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche ..... 4:00 p m
Dimanche excursion ..... 7:40 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVER.

Local ..... 11:25 a m
N. O. and Houston ..... 5:00 p m
Pacific Coast Express ..... 8:35 a m
Sunset Limited ..... 6:45 p m

DEPART.

Local ..... 5:00 p m
N. O. and Houston ..... 7:05 a m
Pacific Coast Express ..... 9:00 p m
Sunset Limited ..... 11:55 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVER.

Fort Worth and Texas express ..... 6:10 p m
Port Allen Local ..... 11:55 a m
Hot Springs, El Paso and California express ..... 7:30 a m

DEPART

Fort Worth and Texas express ..... 8:15 a m
Port Allen Local ..... 3:20 p m
Hot Springs, El Paso and California express ..... 7:30 p m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVER.

Dimanche seulement.

Alger ..... 7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger ..... 9:55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Alger ..... 9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger ..... 6:40 p m

DÉPART.

Dimanche seulement.

Alger ..... 8.00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger ..... 4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger ..... 5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger ..... 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach ..... 9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair ..... 7:00 a m
De Shell Beach ..... 10.02 a m
Shell Beach ..... 7:00 p m

DÉPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach ..... 4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach ..... 5:30 a m
Shell Beach ..... 8:00 a m
Belair ..... 5:30 p m
Shell Beach ..... 7:30 p m

BULLETIN FLUVIAL

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1902

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

Etiage à 8 heures A. M.

Stations.	Plaine hauteur à la rive, pieds.	Ligne du danger pieds.	Hauteur pieds	Changement du jour précédent.
St Paul		14		
Davenport	10	15	3.9	—0.1
St. Louis	32	30	0.4	—1.6
Cairo	44	45	34.2	—1.8
Memphis	32	33	29.5	—0.5
Helena	43	42	36.5	0.0
Vicksburg	41	45	37.0	+0.8
Rivière Rouge				
Nlle-Orléans	9	16	13.0	0.0
Melville		31	31.4	+0.2
Omaha		41		
Kansas City		21	12.0	+0.2
Pittsburg	30	22	5.5	+0.1
Cincinnati	45	50	22.0	—1.0
Louisville		28	9.1	—0.4
Nashville		40	12.9	—0.5
Chattanooga	33	33	4.8	+0.3
Fort Smith		22	5.6	—0.2
Little Rock		23	9.4	—0.6
Arthur City		27	7.0	—0.1
Fulton	20	28	16.0	—2.0
Shreveport	31	29	28.2	—0.8
Alexandria	32	33	32.0	—0.2
Barbre				
Camden	26	32	18.6	—1.8
Monroe		40	31.4	+0.4

NOUVEL
HOTEL ST-CHARLES,
A l'Epreuve de l'Incendie
Un Hôtel Moderne de Première Classe
Jouissant des plans Américain et Européen.
Mariages, Réunions, Banquets et Soupers après le Théâtre préparés sur application
Bains Turc, Russe, Romain et ordinaires ouverts jour et nuit
Personnel de service expérimentés.
A. R. BLAKELY & Co., Limited,
Propriétaires.
1er nov—1an

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bordeaux, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, les ants sont priés d'en donner avis au Consulat.
Liste de publication
POUR DECEMBRE 1902.
Ador, Victor Emile — Jamey, Victor Amédée
Baeix, Emile — Jordan, Claude
Begué, Bernard — Lafargue, Jean Marie
Batmale, Pierre Jean — Larroque, Alexis Victor
Berthelot, Charles — Lartigan, Augustin
Bragard, Jules Victor — Le Gardeur de Tilly, Mme
Célestin Mad. J. H. — Lunet, Jean Marie
Chaplain, Mad. Veuve Louis Pierre — Moulot, M.
De Brias, Alfred et Gidry (famille) — Mur aud Jean
Delor, Bernard Barthélemy — Pérot, Fernand Jules
Denizet, Raoul René — Valentin
Dieudonné, Nicolas Joseph — Pommeteau, Jean Marie
Elisette, Jean — Terrasse, Veuve
Gasciot, Prion Edouard — Terrasse, François
Gerrand, Robt. Victor — Tourne, Claude Auguste H.
Grand, Vve
LETTRES.
de Meyer, Joseph
Lonaison, Emile.
Signé: le Consul
F. AMBRUGI.

LIGNE FRANÇAISE.
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
Départs directs en Havre, Paris
Prendre le train de 10 h. A. M. ou le train de midi, Gare Jackson, pied de la rue Morgan.
LA CHAMPAGNE 10 janvier
LA LORRAINE 17 janvier
LA BRETAGNE 24 janvier
LA SAVOIE 31 janvier
LA CHAMPAGNE 7 février
LA LORRAINE 14 février
Vapeurs à double hélice.
Agence Générale 32 Broadway, New York
FRANK J. GIFFLA No 218 rue Carondelet N. O., Louisiane
E. E. PREVOST, Agt, 722 rue Commerce.
1er fév—1 an

LE CRESCENT TUBE EXCHANGE.
Coin Douane et Royale.
Ouverte pour toutes les courses étrangères
4 RENCONTRES IMPORTANTES
THE TEXAS AND PACIFIC RAILWAY
Aucune embarras pour répondre aux questions.
Aucun Changement de Chars Nord de Texas
Pour les services supérieurs des passagers demandez A. J. GRAHAM, Agent des Passagers et des Billets, Hotel Richelieu.
1er mars—

F. A. BRUNET,
IMPORTATEUR DIRECT
HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER,
313 ..... RUE ROYALE 313
La seule grande et unique Maison Française de la Nouvelle-Orléans. Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence. Les ordres de la campagne sont sollicités.

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.
Pour Première Communion, superbes Livres de Prières en nacre. Chapelets montés en or et en argent, en nacre, cornaline, grenat, améthyste et cristal.
Médailles de tous dessins en argent et en or
—CHEZ—
WM. FRANTZ & CO.,
JOAILLIERS,
SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS. & CO.
833 RUE DU CANAL, PRÈS DAUPHINE.
1er sept 1901—1 an

INCORPOREE EN 1856.
Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.
SUCCURSALE DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouveau No 829, vieux No 62 rue Royale.
Capital ..... $ 300,000 00
Actif 1,148,224 41
Surplus net 310,910 02
CHARLES JANVIER, Président. B. E. CRAIG, Vice-Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.
CHAS. D. FOUCHER, Gérant. OCTAVE LABARRE, F. S. COIRON.
Pertes payées depuis l'organisation $4,613,509 72
8 jan—1 an

Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.
Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.
Pertes par l'incendie de Chicago en 1871 ..... $3,239,091
Pertes par l'incendie de Boston en 1872 ..... $1,429,739
Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commerce.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS:
GUSTAF E. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, C. M. SORIA, CLARENCE F. LOW Secrétaire-Résident, J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire, THOS. H. ANDERSON, Député-Assistant-Secrétaire.
10avril—1an—JeuDimMar

Schley at Santiago
BY GEORGE EDWARD GRAHAM.
The intrepid Associated Press war correspondent, who was aboard the U. S. S. Brooklyn during the entire two months of the campaign. Illustrated with photographs taken by the author during the fight.
The Most Sensational Book of the Day.
The true story of the famous cruise of the Flying Squadron under Commodore Winfield Scott Schley, including the blockade and destruction of the Spanish fleet. TOLD FOR THE FIRST TIME.
Contains an autograph endorsement and personal account of the battle by Rear-Admiral Schley.
"The facts of the story of the movements and operations of the Flying Squadron as the author tells them in this book are correct."
—W. S. SCHLEY.
An interesting narrative of facts. Explains the so-called "Retrograde Movement," the "Loop," the "Coaling Problem," and settles conclusively every adverse rumor of the Court of Inquiry.
PRESIDENT ROOSEVELT, when Governor of New York, said:—"Mr. Graham's story is the best account I have heard or read of the naval fighting during the war. It needed just as much courage to go about taking photographs as it did to work the guns."
THE NEW YORK HERALD says:—"Mr. Graham, in the telling of facts, leaves the reader free to make the deduction that several naval officers need a Court of Inquiry to re-establish their reputations, if they can be re-established."
No subject has ever been before the public that has interested everybody the manner in which Admiral Schley has been treated, and the American people demand the full recognition of the Hero of Santiago. This book tells everything just as it occurred and as the eyewitnesses saw it. Book is selling like wildfire. Liberal commissions, outfit and books now ready. Send seven 2-cent stamps for canvassing outfit. ACT QUICK. Now is the time to MAKE MONEY.
Price $1.50, $1.75, $2.25, $2.75, according to style of binding desired.
AGENTS WANTED | W. B. CONKEY COMPANY Solo Publishers, CHICAGO.